

La sous-traitance est une opération économique répandue, qui fait l'objet d'un traitement juridique qui mériterait d'être repensé et rationalisé. Certes, la loi relative à la sous-traitance a posé le cadre général de l'opération. Toutefois, les contextes juridique et économique ont tous deux grandement évolué depuis les années 1975, ce qui conduit à s'interroger sur l'adaptation des règles alors posées. En outre, et plus encore, les obligations se sont largement densifiées, de même que le recours à la sous-traitance s'est accru. Le changement est patent s'agissant du volume normatif, et la loi Sapin 2 du 9 décembre 2016 en est une illustration, mais cet accroissement n'en est pas le seul reflet. La mutation de la norme, avec l'intégration dans le droit dit « dur » d'un droit plus « souple », a également mené au renouvellement du corpus de règles à observer et à leur teneur, ce qui pose des difficultés de mise en œuvre. Enfin, la place du risque dans la société contemporaine, qu'il prenne sa source dans le contrat, ou dans le fait juridique, oblige à reconsidérer les techniques qui l'anticipent et permettent sa prévention, ou son traitement, cela pour sécuriser le recours à la sous-traitance : opération courante, mais bien souvent périlleuse.

#### Responsable scientifique

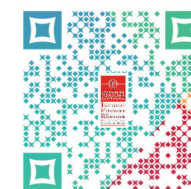
Sandrine Tisseyre, Professeur, Université Toulouse Capitole - CDA

#### Informations pratiques

INSCRIPTION EN LIGNE :  
[www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr) (rubrique Agenda)

RENSEIGNEMENTS : [ifr@ut-capitole.fr](mailto:ifr@ut-capitole.fr)

LIEU DE LA MANIFESTATION : Université Toulouse 1 Capitole,  
Amphithéâtre Colloques - Guy-Isaac, Manufacture des Tabacs,  
21 allée de Brienne, 31000 Toulouse.





8 h 30 | Accueil des participants  
8 h 45 | Mots d'accueil

## Aspects généraux de l'opération de sous-traitance

Matinée présidée par **A. de Bissy**, Professeur des Universités - Université Toulouse 1 Capitole, Directeur adjoint du Centre de Droit des Affaires

### Vers un accroissement des obligations en matière de sous-traitance

- 9 h 00 | **Les contours de la sous-traitance**  
E. Cordelier, Maître de conférences - Université Toulouse 1 Capitole
- 9 h 20 | **Le devoir de vigilance en droit des sociétés**  
J.-F. Hamelin, Professeur des Universités - Université de Bourgogne
- 9 h 40 | **Sous-traitance et responsabilité sociale de l'entreprise**  
G. Jazottes, Professeur des Universités - Université Toulouse 1 Capitole
- 10 h 00 | **Le rôle du sous-traitant en matière de données personnelles**  
A. Mendoza-Caminade, Professeur des Universités - Université Toulouse 1 Capitole
- 10 h 20 | *Débats*
- 10 h 40 | *Pause-café*

### Pour la maîtrise du risque lié au recours à la sous-traitance

#### Sous-traitance et responsabilité civile de l'entrepreneur principal

- 11 h 00 | **Assurer l'activité des sous-traitants**  
D. Krajewski, Professeur des Universités - Université Toulouse 1 Capitole
- 11 h 20 | **Détachement du travailleur et autres aspects de droit du travail**  
G. Auzero, Professeur des Universités - Université de Bordeaux
- 11 h 40 | **Sous-traitance et aspects de droit pénal**  
H. Matsopoulou, Professeur des Universités - Université Paris - Sud
- 12 h 00 | *Débats*

## Aspects spécifiques de l'opération de sous-traitance

Après-midi présidé par **S. Pellé**,  
Professeur des Universités - Université Toulouse 1 Capitole

### La sous-traitance dans le secteur industriel

- 14 h 00 | **Les clauses sensibles du contrat de sous-traitance industrielle**  
F. Torrea, Secrétaire Général et Directeur Juridique, ATR  
S. Tisseyre, Professeur des Universités - Université Toulouse 1 Capitole
- 14 h 30 | **La sous-traitance à l'épreuve du droit de la transparence et des pratiques restrictives de concurrence**  
L. Bettoni, Maître de conférences - Université Toulouse 1 Capitole
- 14 h 50 | **La sous-traitance confrontée au droit des procédures collectives : entre protections et limites**  
S. Sabathier, Maître de conférences - Université Toulouse 1 Capitole  
K. Libeskind, Directrice juridique - Eiffage Energie Systèmes - Clemessy Services
- 15 h 10 | *Débats*

### La sous-traitance dans le domaine de la construction

- 15 h 25 | **Le contrat de sous-traitance dans le domaine de la construction**  
M. Thioye, Professeur des Universités - Université Toulouse 1 Capitole
- 15 h 45 | **Sous-traitants et fabricants d'EPERS, aux confins de la responsabilité des constructeurs**  
M. Poumarède, Professeur des Universités - Université Toulouse 1 Capitole
- 16 h 05 | **Le paiement des travaux supplémentaires réalisés par le sous-traitant**  
T. Dupuy, Doctorante Centre de Droit des Affaires - Université Toulouse 1 Capitole
- 16 h 45 | *Débats*

# Sécuriser la sous-traitance : quels nouveaux défis ?

8 mars 2019